Menuiserie Durable : pour le Prescripteur

Construire durable commence par les bons choix. Avec les **certificats Menuiserie Durable**, en tant que prescripteur, vous disposez d'un outil puissant pour sélectionner des éléments de menuiserie durables. Ces certificats offrent **une garantie claire et fiable** en matière de durabilité et évaluent la **combinaison des critères qualité, environnement et responsabilité sociale**.

En prescrivant la **Menuiserie Durable** dans votre cahier des charges ou spécifications, vous vous assurez que des matériaux et processus de production durables sont appliqués dans vos projets de construction.

“ Trois certificats, un objectif durable “

Reconnu par :

Institut fédéral pour le Développement Durable

Trois certificats, trois niveaux

Les certificats **“Menuiserie Durable”** existent à trois niveaux : **Bronze, Argent et Or**.
Plus le niveau est élevé, meilleures sont les performances en matière de durabilité. Chaque certificat est évalué via un **système de points.**

Découvrez ici comment chaque certificat contribue à un projet de construction durable :

Certificat de produit “Menuiserie Durable”

MENUISERIE DURABLE – DUURZAAM SCHRIJNWERK (BRONZE)

MENUISERIE DURABLE – DUURZAAM SCHRIJNWERK (SILVER)

MENUISERIE DURABLE – DUURZAAM SCHRIJNWERK (GOLD)

La garantie ultime

- **Certificat le plus complet** : regroupe et renforce le **certificat de constructeur et de fournisseur**
- **Meilleure garantie** de durabilité des menuiseries appliquées dans votre projet de construction
- Garantit la durabilité du produit **tout au long de son cycle de vie**

Certificat d’entreprise “Menuiserie Durable Constructeur”

MENUISERIE DURABLE CONSTRUCTEUR (BRONZE)

MENUISERIE DURABLE CONSTRUCTEUR (SILVER)

MENUISERIE DURABLE CONSTRUCTEUR (GOLD)

Durabilité chez le producteur

- **Base obligatoire pour le certificat de produit** : un constructeur doit obtenir ce certificat pour faire certifier ses produits
- Applicable à toutes les menuiseries d’un constructeur, **indépendamment du système de menuiserie appliqué**
- **Évalue la durabilité des conditions de production** et donne un aperçu des performances en matière de durabilité de l’entreprise

Plus d’ info sur **www.menuiseriedurable.be**

Certificat de fournisseur “Menuiserie Durable Fournisseur”

MENUISERIE DURABLE FOURNISSEUR BRONZE

MENUISERIE DURABLE FOURNISSEUR SILVER

MENUISERIE DURABLE FOURNISSEUR GOLD

Durabilité dans la chaîne

- Donne un **aperçu des efforts des fournisseurs** (par exemple, autres certificats) pour proposer des systèmes durables
- Permet de **combiner et renforcer les certificats reconnus**
- **Augmente la transparence et la traçabilité** au sein de la chaîne de valeur (de la matière première à la pièce semi-finie)

Évalue la durabilité des deux **composants principaux** :

Vitrage isolant

Système de profilés

Comment l’intégrer dans votre cahier des charges ?

Faites la différence : demandez la Menuiserie Durable !

Vous voulez vraiment avoir un impact en matière de durabilité dans vos projets de construction ? Mentionnez explicitement les certificats Menuiserie Durable dans votre cahier des charges et garantissez ainsi que les menuiseries de votre projet seront réellement durables, de la matière première au produit final.

Consultez les spécifications des trois certificats Menuiserie Durable à la page suivante et intégrez-les dans votre cahier des charges.

Plus d’ info sur www.menuiseriedurable.be

Exigences relatives au produit

La menuiserie installée doit être durable. La durabilité de la menuiserie doit être démontrée sur base d'aspects liés à la qualité, à l'environnement et aux conditions sociales, contrôlés par une tierce partie indépendante. Cette durabilité doit être attestée par les certificats de qualité suivants :

- Pour les séries à battants :
  - Le certificat de produit « Menuiserie Durable » niveau Bronze/Argent/Or (ou équivalent).
- Pour les séries coulissantes :
  - Le certificat de produit « Menuiserie Durable » niveau Bronze/Argent/Or (ou équivalent).
- Pour les systèmes de façade :
  - Le certificat de produit « Menuiserie Durable » niveau Bronze/Argent/Or (ou équivalent).

En outre, les produits utilisés doivent répondre aux conditions d'application des certificats de qualité suivants :

- Pour le système de profilés :
  - Une agrément technique ATG avec certification attestant des performances fonctionnelles du système, y compris l'étanchéité à l'air et à l'eau ainsi que la résistance au vent.
- Pour le vitrage isolant :
  - Un certificat BENOR valide avec certificat attestant des performances fonctionnelles du système.

Sur demande de l'architecte, des copies de ces certificats doivent être fournies.

Exigences relatives à l'entreprise

L'entreprise qui produit ou assemble la menuiserie doit démontrer qu'elle est une entreprise durable. La durabilité de l'entreprise doit être attestée sur base d'aspects liés à la qualité, à l'environnement et aux conditions sociales, contrôlés par une tierce partie indépendante. Cette durabilité doit être démontrée par le certificat de qualité suivant :

- Le certificat d'entreprise « Menuiserie Durable Constructeur » niveau Bronze/Argent/Or (ou équivalent).

Sur demande de l'architecte, une copie de ce certificat doit être fournie.

Exigences relatives au fournisseur

Le système de profilés et/ou le vitrage isolant doit être durable. Sa durabilité doit être démontrée sur base d'aspects liés à la qualité, à l'environnement et aux conditions sociales, contrôlés par une tierce partie indépendante. Cette durabilité doit être attestée par le certificat de qualité suivant :

- Le certificat « Menuiserie Durable Fournisseur » niveau Bronze/Argent/Or (ou équivalent).

Sur demande de l'architecte, une copie de ce certificat doit être fournie.

supprimer ce qui ne convient pas